

Dispositif de Surveillance et d'Intervention

MED CUP

Du 14 au 17 Fevrier 2026



SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| <u>INSTALLATIONS À TERRE</u> | 3 |
| <u>ZONES DE NAVIGATION</u> | 3 |
| <u>CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT MATÉRIEL POUVANT PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES</u> | 4 |
| <u>CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPORELS</u> | 5 |
| <u>ORGANISATION DES SECOURS</u> | 6 |
| <u>MÉTHODOLOGIE D'ALERTE DES SECOURS</u> | 7 |

INSTALLATIONS À TERRE



ZONES DE NAVIGATION



| Points GPS : | |
|--------------|-----------------------|
| 1 : | 43,2338147; 5,3520906 |
| 2 : | 43,2430324; 5,3507493 |
| 3 : | 43,2461841; 5,3002202 |
| 4 : | 43,2821304; 5,3250432 |
| 5 : | 43,2766962; 5,3430598 |
| 6 : | 43,2626054; 5,3655442 |
| 7 : | 43,2463205; 5,3620928 |

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT MATÉRIEL POUVANT PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le responsable opérationnel :

- sur l'eau : PRO du rond
- à terre : PC terre

Est en charge de déclencher les alertes et d'assurer la coordination des opérations de secours jusqu'à l'arrivée des services de secours.

| | |
|---------|---|
| A terre | La première personne qui constate l'événement doit prendre les dispositions de sécurité immédiates propres à assurer la sécurité des personnes. Exemple : baliser le secteur dangereux et en éloigner les personnes non indispensables. Le PRO et le responsable opérationnel doivent être prévenus le plus rapidement possible pour prendre les mesures à plus long terme. |
| En mer | Tout incident (collision, pannes de moteurs, changement de conditions météo, navires extérieurs pénétrant dans la zone de course...etc.) même mineur, doit être porté à la connaissance du responsable opérationnel le plus rapidement possible qui prendra les mesures nécessaires à la sauvegarde des personnes si le besoin s'en fait sentir. |

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPORELS

| | |
|-------------------------|---|
| Règles générales | Quelle que soit la gravité supposée de la blessure, tout incident sera communiqué au responsable opérationnel dans les meilleurs délais. |
| A terre | <p>Si le blessé est mobile il sera transporté/déplacé dans un endroit isolé et au calme (les blessures bénignes seront traitées sur place avec le matériel disponible dans la pharmacie située au PC Terre)</p> <p>En cas de doute il y a lieu de faire aux services d'urgences (Pompiers, Samu). Dans ce cas, les instances dirigeantes du club et de la régata ainsi que la famille devront être prévenues.</p> |
| En mer | <p>Tout incident sera communiqué au responsable opérationnel et PRO par VHF (au besoin par téléphone) qui se chargera de la coordination des secours et éventuellement des modalités du retour à terre du ou des blessés.</p> <p>L'appel au CROSS par VHF peut s'avérer nécessaire selon la localisation de l'embarcation (ou de la personne) et le niveau de gravité de la situation (état du blessé)</p> |

ORGANISATION DES SECOURS

| | |
|--|--|
| Le responsable du déclenchement de l'alerte | Il appartient à toute personne membre du dispositif de la régata de signaler dans les plus brefs délais au responsable opérationnel (leader sécu/PRO) tout incident pouvant présenter un danger immédiat pour l'un des membres de la régata (coureur, bateau accompagnateur, organisateur...etc) |
| Conditions de l'appel à une aide extérieure | Le responsable opérationnel pourra faire appel à une aide extérieure (Pompiers, Samu, CROSS) chaque fois qu'il le jugera utile. Cette aide pourra éventuellement être sollicitée par une autre personne présente en cas d'indisponibilité du responsable opérationnel ou de danger immédiat. |
| Suivi de l'intervention | Il appartient au responsable opérationnel, ou en cas de nécessité à toute autre personne désignée par lui, d'assurer le suivi en temps réel des interventions. Il devra également informer les instances dirigeantes du club et de la régata ainsi que les personnes à prévenir en cas d'incident et d'accident. |

Zone d'évacuation en cas d'urgence :



MÉTHODOLOGIE D'ALERTE DES SECOURS

| Niveau de gravité | Description de la situation | Procédure d'action |
|-------------------|---|--|
| Niveau 1 | Accident nécessitant une intervention urgente sur zone : - Arrêt ventilatoire, arrêt cardio, inconscience, hémorragie, traumatisme - Personnes à l'eau non récupéré ou perdue de vue | - Abordage embarcation - Appel VHF ou tel leader sécu/PRO - Bilan, gestes adaptés si besoin vital - Descriptions des faits : Nature (exemple : trauma) s'identifier et préciser le lieu - Demande de renfort si nécessaire - Surveiller le blessé |
| Niveau 2 | Accident nécessitant une intervention sur zone : - Blessure importante, traumatisme, malaise, perte de connaissance - Personne à l'eau récupérée | - Abordage embarcation - Appel VHF ou tel leader sécu/PRO - Bilan, gestes adaptés si besoin vital - Descriptions des faits : Nature (exemple : trauma) s'identifier et préciser le lieu - Demande de renfort si nécessaire - Rapatriement du blessé vers zone d'accueil |
| Niveau 3 | Accident léger à terre ou sur l'eau : - Blessure pas importante, petit traumatisme, petit malaise - Personne à l'eau récupérée | - Abordage embarcation - Appel VHF PC terre si nécessaire - Descriptions des faits : Nature (exemple : trauma) s'identifier et préciser le lieu - Rapatriement du blessé vers zone d'accueil (PC terre) |

Zone d'accueil des secours : Voir plan, zone de débarquement accueil pompier

Défibrillateur : Voir plan, Poste de secours + Club secrétariat

Pharmacie : Voir plan, PC terre (salle orga) + secrétariat

Numéros utiles : Canal de course 72 Canal de dégagement 10

Appel d'urgence **112** / Pompiers **18** / Samu **15** / **196** / CROSS **canal 16**

RÉPARTITION DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PAR ROND

Canal de course : 72

1 responsable sécu fixe par zone (1,2 et 3) en charge d'assurer la sécurité et de transmettre au pro par VHF les incidents nécessitant une intervention.

Un pavillon V pourra être envoyé à l'initiative du comité :

A terre -> émargement coureur départ et arrivée obligatoire.

Sur l'eau -> émargement VHF des coach pour leurs coureurs, puis émargement manuscrit retour pour les coureurs.

Contact : Thomas GIORGI - base@ycpr.net / +33 6 70 02 02 14